



Vendredi 23 avril 2021

Rassemblement Parc

des Promenades

14h00

à Saint-Brieuc



**Pour le retrait, pur, simple et définitif de la réforme de
l'assurance-chômage**

Depuis le 4 mars, une centaine de lieux culturels sont occupés par les professionnels, artistes et techniciens intermittents du spectacle, qui revendiquent le droit de travailler, la garantie de tous les droits sociaux et donc le retrait de la réforme d'assurance chômage.

Elles et ils sont rejoints par des professionnels à la fois touchés par la crise de l'emploi conséquence de la crise sanitaire et de la politique du gouvernement, notamment la réforme de l'assurance chômage que le gouvernement s'acharne à mettre en œuvre au 1er juillet.

Tous les droits sociaux doivent être garantis,

aussi bien l'accès aux congés maladie et maternité que la médecine du travail, la protection sociale complémentaire santé et prévoyance.

L'accès à l'assurance chômage est un droit fondamental, dont la crise accentue la nécessité. Le gouvernement annonce la baisse ou la suppression des allocations chômage à 1,7 million de travailleuses et travailleurs indemnisés.

C'est un scandale pour les saisonniers, extras hôteliers, guides conférenciers, intérimaires, etc., déjà durement touchés par la crise et en grande partie les jeunes.

Mobilisons-nous

Pour l'emploi, la solidarité, la protection sociale

- Le retrait, pur, simple et définitif de la réforme de l'assurance-chômage et dont l'abrogation des décrets du 31 mars 2021.
- L'indemnisation au titre de l'Assurance-Chômage de tou.te.s les travailleur.se.s privé.e.s d'emploi et précaires.
- La banalisation des droits pour tou.te.s les chômeur.se.s de la période de crise jusqu'à la reprise totale des activités. Pour les intermittent.e.s du spectacle, la prolongation d'un an des droits après cette période. Pour les travailleur.se.s en emploi discontinu, le retour à une annexe spécifique, et, comme pour les chômeur.se.s en fin de droits, la prolongation immédiate des droits et leur maintien au moins un an après la reprise totale et normale des activités.
- En soutien de la mobilisation des travailleur.se.s de la santé, nous revendiquons 200 000 embauches immédiates dans les EHPAD, 100 000 dans les hôpitaux publics et 100 000 dans l'action sociale. Au-delà, nous revendiquons la

réduction du temps de travail hebdomadaire à 32H pour travailler tous et toutes !

- Pour une véritable reprise du secteur culturel, un plan massif de soutien à l'emploi, impliquant les jeunes, établi en concertation avec les organisations représentatives des salarié.e.s, applicable dès maintenant et jusqu'au retour au volume d'activité antérieur à la crise.
- Le refinancement des caisses sociales et la garantie du maintien de l'ensemble des droits sociaux, notamment formation, retraite, santé et prévoyance, médecine du travail.
- Des mesures immédiates pour l'accès de tou.te.s aux congés maternité, paternité et maladie indemnisés au sein de la sécurité sociale. A l'issue de ces périodes, l'aménagement des règles d'indemnisation chômage, quels que soient les métiers.
- Face à la précarité des jeunes et ses conséquences, des mesures spécifiques en lien avec les coordinations étudiantes.

Lannion : rassemblement 13h parking de La Poste

Guingamp : rassemblement 11h devant la gare

On ne lâche rien !

TOUS ENSEMBLE

Ne pas jeter sur la voie publique